

ZIGO®

Fongicide Cultures légumières



Efficace contre les principales maladies fongiques



Homologué sur de nombreuses cultures légumières



Mélange possible avec une large gamme de fongicides



ZIGO® est issu des laboratoires Life Scientific

ZIGO®

Fongicide - Cultures légumières

Un rendement préservé grâce
à une efficacité à toutes épreuves

ZIGO® est un fongicide à haut niveau d'efficacité, qui présente un triple mode d'action :

- diffusant
- de contact
- effet translaminaire

Un fongicide polyvalent

→ ZIGO® est homologué sur graines protéagineuses, pomme de terre (T. sol), cultures légumières, fruitières et ornementales.

→ ZIGO® est mélangeable* avec un grand nombre de fongicides.

**Les mélanges extemporanés doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.*

PRÉSENTATION

- Composition : 250g/L d'azoxystrobine
- N° d'AMM : 2210304
- Formulation : suspension concentrée (SC)
- Dose : 0,8 à 3 L/ha selon les cultures
- Classement : H410
- Délai de rentrée dans la parcelle : 6 heures en plein champ, 8 heures en milieu fermé.
- Conditionnement : bidon 5 L

- ▶ ZIGO® sera toujours appliqué préventivement et non sur maladie déclarée.
- ▶ ZIGO® s'utilise dans le cadre de programmes de protection incluant d'autres familles chimiques.
- ▶ Respectueux de la faune auxiliaire. ZIGO® peut être utilisé dans des programmes de protection intégrée.

TABLEAU DES USAGES

Culture	Cible	Dose max d'emploi	Nombre maximum d'applications	Stades d'application	Délai avant récolte	ZNT aquatique
Grandes cultures						
Pois protéagineux Pois fourrager Féveroles Lupin	Anthraxnose	0,8 L/ha	2/an** (14 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 17 et 72	35 jours	5 m dont DVP* 5 m
	Pourriture grise					
	Rouilles	1 L/ha				
Pomme de terre - Traitement du sol	Champignons autres que pythiacées (efficacité montrée sur rhizoctone brun)	3 L/ha Par application dans raie de plantation	1 tous les 2 ans	BBCH 00	F*** (BBCH 00)	5 m
Cultures légumières						
Artichaut Cardon	Mildiou	1 L/ha	2/an** (10 jours minimum entre les applications)	Artichaut : entre BBCH 15 et 55 Cardon : entre BBCH 16 et 49	Artichaut : 7 jours Cardon : 14 jours	20 m dont DVP* 20 m
	Oïdium					
Asperge	Maladies des taches brunes (<i>Stemphylium vesicarium</i>)	1 L/ha	2/an** (10 jours minimum entre les applications)	Application après récolte des turions entre BBCH 41 et 89	F*** (BBCH 89)	20 m dont DVP* 20 m
	Rouilles					
Aubergine Tomate Uniquement sous abri	Maladies des taches brunes (alternariose, cladosporiose)	0,8 L/ha	3/an** (7 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 16 et 89	3 jours	-
	Mildiou	1 L/ha				
	Oïdium	0,8 L/ha				
Carotte Cerfeuil tubéreux Céleri-rave Panais Persil à grosse racine Raifort Topinambour	Maladies des taches brunes (alternariose)	1 L/ha	3/an** (7 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 16 et 49	14 jours	20 m dont DVP* 20 m
	Oïdium					
Céleri-branche Fenouil	Maladies des taches brunes (<i>Cercosporidium punetum</i> , phomopsis, septoriose, <i>stemphylium</i>)	1 L/ha	3/an (Céleri-branche : 7 jours minimum entre les applications – Fenouil : 10 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 16 et 49	14 jours	20 m dont DVP* 20 m

Culture	Cible	Dose max d'emploi	Nombre maximum d'applications	Stades d'application	Délai avant récolte	ZNT aquatique
Cultures légumières						
Chicorée witloof - production de chicons Pissenlit – Traitement des semences et plants Uniquement sous abri	Mildiou (pulvérisation sur collet)	1 mL/m²	1/an	Avant forçage, traitement au bac	21 jours	-
Chicorée - production de racines	Maladies des taches brunes (alternariose)	1 L/ha	2/an** (21 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 16 et 49	14 jours	20 m dont DVP* 20 m
	Oïdium					
	Rouilles					
Choux à inflorescence (choux fleurs, brocoli et autres) Choux feuillus (choux verts non pommés, choux chinois et autres) Choux pommés (choux pommés, choux de Bruxelles et autres)	Maladies des taches brunes (alternariose, phoma, rhizoctone, <i>Mycosphaerella brassicicola</i> (traitement préventif))	1 L/ha	2/an (12 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 16 et 49	14 jours	20 m dont DVP* 20 m
Concombre Cornichon Courgette (Également autorisé sous abri)	Maladies des taches brunes (alternariose, anthracnose, cladosporiose, <i>Mycosphaerella sp.</i>)	0,8 L/ha	3/an** (10 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 16 et 89	3 jours	Plein champ : 20 m dont DVP* 20 m
	Mildiou					
	Oïdium					
Haricots écosés frais (pois sabre, flageolet, fève, lima, niébé)	Maladies des taches brunes (alternariose, anthracnose)	1 L/ha	2/an** (14 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 17 et 72	14 jours	5 m dont DVP* 5 m
	Rouilles	0,8 L/ha				
Haricots non écosés frais (haricots verts)	Maladies des taches brunes (alternariose)	1 L/ha	2/an** (14 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 17 et 72	7 jours	5 m dont DVP* 5 m
	Rouilles	0,8 L/ha				
Laitue Scarole Chicorée-frisée Mâche Roquette (Également autorisé sous abri)	Maladies des taches brunes (cercosporiose)	1 L/ha	2/an** (7 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 14 et 49	Plein champ : 7 jours Sous abri : 14 jours	Plein champ : 20 m dont DVP* 20 m
	Mildiou					
	Oïdium					
Légumineuses potagères sèches (fèves sèches, haricots secs, lentilles sèches, pois chiche, pois sec)	Maladies des taches brunes (ascochytose)	0,8 L/ha (sauf lentilles sèches : 1 L/ha)	2/an** (14 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 17 et 72	35 jours	5 m dont DVP* 5 m
	Pourriture grise et sclérotiniose	0,8 L/ha				
	Rouilles	1 L/ha				
Melon Pastèque Potiron Potimarron (Également autorisé sous abri)	Maladies des taches brunes (anthracnose, cladosporiose, <i>Mycosphaerella sp.</i>)	0,8 L/ha	3/an** (10 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 16 et 89	3 jours	Plein champ : 20 m dont DVP* 20 m
	Mildiou					
	Oïdium					
Navet Radis Rutabaga	Mildiou	0,8 L/ha	2/an (7 jours minimum entre les applications.)	Entre BBCH 16 et 49	14 jours	20 m dont DVP* 20 m
	Rouille blanche					
Oignon Echalote Ail	Maladies des taches brunes (cladosporiose, <i>stemphylium</i>)	1 L/ha	3/an** (7 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 14 et 48	14 jours	20 m dont DVP* 20 m
	Mildiou					
	Pourriture grise et sclérotiniose					
	Rouilles					

Culture	Cible	Dose max d'emploi	Nombre maximum d'applications	Stades d'application	Délai avant récolte	ZNT aquatique
Cultures légumières						
Oignons de printemps Ciboule et autres alliacées comestibles	Maladies des taches brunes (alternariose)	1 L/ha	3/an** (10 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 14 et 48	7 jours	20 m dont DVP* 20 m
	Mildiou					
	Rouilles					
Poireau	Maladies des taches brunes (alternariose)	1 L/ha	3/an** (12 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 16 et 48	21 jours	20 m dont DVP* 20 m
	Mildiou					
	Rouilles					
Pois écosés frais	Maladies des taches brunes (anthracnose)	0,8 L/ha	2/an** (14 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 51 et 69	14 jours	5 m dont DVP* 5 m
	Mildiou	0,8 L/ha				
	Oïdium	1 L/ha				
	Pourriture grise et sclérotinioses	0,8 L/ha				
	Rouille	1 L/ha				
Pois non écosés frais (pois mange-tout)	Maladies des taches brunes (alternariose)	1 L/ha	2/an** (14 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 51 et 69	14 jours	5 m dont DVP* 5 m
	Rouilles	0,8 L/ha				
Poivron Piment (Également autorisé sous abri)	Maladies des taches brunes (alternariose)	0,8 L/ha	2/an** (7 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 16 et 89	3 jours	Plein champ : 20 m dont DVP* 20 m
	Mildiou	1 L/ha				
	Oïdium	0,8 L/ha				
Salsifis Scorsonère	Oïdium	1 L/ha	3/an (7 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 16 et 49	14 jours	20 m dont DVP* 20 m
Cultures fruitières						
Fraisier (Également autorisé sous abri)	Oïdium	0,8 L/ha	3 an (7 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 51 et 89	3 jours	Plein champ : 20 m dont DVP* 20 m
Bananier - Traitement des produits récoltés	Maladies de conservation	24 mL/tonne	1/an	-	-	-
Autres cultures						
Fines herbes (Également autorisé sous abri)	Maladies des taches foliaires (alternariose, rouilles, septoriose)	1 L/ha	2/an** (7 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 14 et 49	Plein champ : 7 jours Sous abri : 14 jours	Plein champ : 20 m dont DVP* 20 m
	Mildiou					
	Oïdium					
	Pourriture grise et sclérotiniose					
Infusions séchées (Uniquement sur infusions séchées de feuilles et de fleurs)	Maladies fongiques	1 L/ha	2/an (7 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 14 et 49	7 jours	20 m dont DVP* 20 m
Pavot Pavot-œillet	Maladies des taches foliaires (helminthosporiose)	1 L/ha	2/an** (21 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 60 et 69	42 jours	5 m
	Mildiou					
	Pourriture grise et sclérotiniose					
PPAM (Plantes à parfum, aromatique, médicinales) non alimentaires (Également autorisé sous abri)	Maladies fongiques	1 L/ha	2/an (7 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 16 et 49	-	Plein champ : 20 m dont DVP* 20 m

Culture	Cible	Dose maximale d'emploi	Nombre maximum d'applications	Stades d'application	Délai avant récolte	ZNT aquatique
Cultures ornementales						
Arbres et arbustes d'ornement (Également autorisé sous abri)	Rouilles	1 L/ha	2/an (7 jours minimum entre les applications)	-	-	Plein champ : 20 m
Bulbes ornementaux (Également autorisé sous abri)	Pourriture grise	1 L/ha	3/an** (7 jours minimum entre les applications)	Entre BBCH 14 et 48	-	Plein champ : 20 m dont DVP* 20 m
Cultures florales et plantes vertes (Également autorisé sous abri)	Maladies diverses (alternariose, anthracnose, cercosporiose, ramulariose, etc.)	1 L/ha	3/an** (7 jours minimum entre les applications)	-	-	Plein champ : 20 m dont DVP* 20 m
	Mildiou					
	Oïdium					
	Rouilles					

* DVP : dispositif végétalisé permanent non traité.

** nombre d'applications au total par an et par culture pour contrôler l'ensemble des maladies.

*** DAR F : Délai avant récolte minimal entre le dernier traitement et la récolte, exprimé en stade de croissance de la culture.



ZIGO® - AMM : 2210304 - 250 g/l azoxystrobine – Détenteur d'homologation: Life Scientific Ltd. - Marque déposée Life Scientific Ltd - attention- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Délai de rentrée : 6 heures en plein champ, 8 heures en milieu fermé. P280 Porter des gants de protection et des vêtements de protection. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation agréée d'élimination des déchets. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe1 Pour protéger les eaux souterraines, suite à une utilisation sur pomme de terre, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de l'azoxystrobine plus d'une fois tous les deux ans. SPe2 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit plus d'une fois par an sur sol artificiellement drainé pour les usages sur "graines protéagineuses" de printemps, "haricots écossés frais", "haricots et pois non écossés frais", "légumineuses potagères sèches" et "pois écossés frais". SPe2 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur sol artificiellement drainé pour les usages sur pomme de terre, "artichaut", "chicorées-production de racines", "choux à inflorescence", "choux pommés", "choux feuillus", cultures florales et plantes vertes, fines herbes, "oignon", "poireau", infusions, "laitues" et PPAM non alimentaires. SPe2 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit plus d'une fois par an sur sol artificiellement drainé ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45 % pour les usages sur "graines protéagineuses" d'hiver. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages sur pomme de terre et "pavot". SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur "graines protéagineuses d'hiver et de printemps", "haricots écossés frais", "haricots et pois non écossés frais", "légumineuses potagères sèches", "pois écossés frais". SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 m par rapport aux points d'eau pour les usages sur "arbres et arbustes d'ornement". SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur "artichaut", asperge, "carottes", "chicorées-production de racines", "céleri-branché", "choux à inflorescence", "choux pommés", "choux feuillus", "concombres", "cultures florales et plantes vertes", "fines herbes", fraises, "melon", "navet", "poivron", "oignon", "poireau", "salsifis", infusions, "laitues" et PPAM non alimentaires.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou sur www.lifescientific.com/fr/LifeScientificFrance-11-13rueDesAulnes-69760Limonest-0469982341

Distribution produits phytos pro - Siret : 840 763 056 000 24 - TVA : FR23 840 763 056. www.terza-rima.com - Photos : ©Life Scientific - Adobe Stock ©rsoull - V0321



Attention

life scientific 
FRANCE

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.